

Lyon, le 10 juillet 2024

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Gabriel Péri : les premiers espaces publics sont livrés**

**La Métropole de Lyon et la Ville de Lyon ont livré les premiers espaces publics réaménagés autour de la place Gabriel Péri, au cœur du quartier de la Guillotière. Végétalisation, cheminements piétons améliorés, livraisons facilitées, création de terrasses... Avec un budget de près de 2 M€, les travaux réalisés améliorent la qualité de vie pour les usagers, les commerçants et les habitants. Ils se poursuivront en 2025 avec le passage de la voie lyonnaise n°12 et l'allongement des quais de la station de tramway.**

Véritable trait d'union entre les 3<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements de Lyon, la place Gabriel Péri est au centre d'un quartier populaire et commerçant. Depuis des siècles, c'est l'une des portes d'entrée de la ville de Lyon, symbole de l'accueil de l'autre et lieu de brassage de toutes les cultures.

Depuis plusieurs années, l'intensité des flux et la situation de carrefour multimodal, conjuguées à des situations sociales fragiles, sont génératrices de dysfonctionnements. Face à une forte attente d'amélioration du cadre de vie, la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, les Mairies des 3<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissement ont mené depuis le début du mandat plusieurs concertations et mis en œuvre une série d'actions pour traiter rapidement les différentes problématiques, tant sur le plan de la tranquillité, que sur le plan social ou du cadre de vie.



Sur ses compétences en urbanisme et espace public, la Métropole de Lyon a lancé une concertation et un diagnostic urbain et d'études de circulation en 2022, en travaillant également avec les autorités en charge de la sécurité et de la tranquillité publique. Suite à ces études, il a été décidé de créer immédiatement une grande traversée centrale du cours Gambetta et de lancer à court terme une série de 4 premiers aménagements aux abords de la place Gabriel Péri, aujourd'hui livrés :

- **La simplification des traversées piétonnes et cyclistes du cours Gambetta**

Cette intervention a consisté à aménager le carrefour entre les 2 côtés de la place Gabriel Péri, de manière à faciliter et à sécuriser les déplacements piétons tout en apaisant le quartier. Un large passage piéton central a été ajouté et les traversées piétonnes est et ouest ont été simplifiées. Les débouchés du double-sens cyclable de la rue Paul Bert et de la Grande rue de la Guillotière ont été créés. Le tourne-à-gauche depuis le cours Gambetta est vers la rue de Marseille et la Grande rue de la Guillotière a été supprimé. Des « tapis traversants » servant de guidage pour les aveugles seront très prochainement installés.

- **L'apaisement de la rue Paul Bert** jusqu'à la nouvelle placette du carrefour Paul Bert/Saxe/Villeroi

L'objectif premier de l'aménagement de cette portion de la rue Paul Bert entre la place Gabriel Péri et l'avenue de Saxe était d'apaiser le secteur qui est très fortement utilisé par les piétons et de limiter le trafic de transit en direction de La Part-Dieu. Le trottoir a été élargi pour améliorer le confort des piétons, l'accès aux commerces et pour pérenniser les terrasses, qui étaient situées à la place du stationnement. Des passages piétons surélevés ont été créés aux carrefours avec les rues Moncey, Lacroix, Bonnefoi et Villeroi, avec un revêtement de couleur claire. Les livraisons ont été déplacées sur les rues transversales Lacroix, Bonnefoi et Villeroi pour plus de facilité. Au carrefour de la rue Paul Bert avec la rue Villeroi et l'avenue de Saxe, l'objectif était de réduire les circulations automobiles et de redonner de l'espace aux piétons. Le débouché sur la rue de Saxe a été fermé à la circulation automobile, permettant d'aménager une placette végétalisée, avec une zone de rencontre.



- **La végétalisation du cours Gambetta** au pied des arbres existants entre la place Gabriel Péri et la place Raspail

De larges bandes ont été plantées au pied des arbres existants, composées de végétation basse et de massifs, soit **290 m<sup>2</sup> d'espaces verts**. Cet aménagement permet de rafraîchir les espaces publics, de requalifier et mettre en place une gestion vertueuse des eaux pluviales.

Le trottoir a été élargi à 3,5 mètres, avec l'intégration de terrasses pour les restaurants. Une

place de livraison a été créée et des arceaux vélos ont été installés.

- **La requalification de la placette de la Poste** en concertation avec les habitants

Parmi les 3 scénarii proposés comprenant l'installation d'une aire ludique ou d'un square en écho à la fresque du cinéma, les habitants ont privilégié la création d'un îlot de fraîcheur et d'un espace central dédié entièrement aux piétons. Un béton clair et des pavages en pierre calcaire ont été utilisés au centre de la placette. Des bandes ont été plantées avec une végétation basse et des arbustes côté fresque et aux pieds des platanes. 4 petits arbres seront également plantés au pied de la fresque du cinéma, soit **240 m<sup>2</sup> d'espaces verts**.



**Le coût de ces premiers travaux est de 1,6 M€ pour la Métropole de Lyon et 300 K€ pour la Ville de Lyon (travaux de reprise de l'éclairage public et de plantation des espaces verts).**

#### Contact presse

Laetitia LATAPY, Attachée de presse : [latapy@grandlyon.com](mailto:latapy@grandlyon.com) tel. 06 46 18 90 93

Des nouvelles interventions sont programmées en 2025 :

- **L'allongement de 10 mètres au sud des quais de la station de tramway T1** « Guillotière – Gabriel Péri » permettant d'accueillir les nouvelles rames de 43 mètres, avec à l'étude un réaménagement concomitant de la partie sud de la place par la Métropole. Les nouvelles rames permettront d'augmenter de 30% la capacité du tramway.
- Le réaménagement de l'ensemble du Cours Gambetta à l'occasion de la réalisation de la **Voie lyonnaise 12, sécurisant les déplacements à vélo**. Une végétalisation des abords accompagnera la voie lyonnaise.

En matière de **politique du logement**, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon déploient depuis quelques années le dispositif de lutte contre l'habitat indigne sur le quartier. La Métropole de Lyon a une action volontariste pour requalifier les immeubles dégradés et créer du logement social et abordable.

La réflexion sur l'amélioration du cadre de vie à Gabriel Péri se poursuit, avec à plus long terme la **requalification du Centre Liberté Péri (CLIP)** notamment avec un nouvel équipement public en rez-de-chaussée. Un travail plus global est également mené sur les espaces publics du quartier pour conforter son identité multiculturelle et accueillante, rendre plus agréable les cheminements pour les piétons, renforcer les commerces de proximité et rafraîchir la ville par la végétalisation.

#### Contact presse

Laetitia LATAPY, Attachée de presse : [llatapy@grandlyon.com](mailto:llatapy@grandlyon.com) tel. 06 46 18 90 93